

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 27 février 2012, à 20 h 45, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Madame et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques & greffier.*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

Le greffier informe le Conseil que l'avis de convocation concernant la tenue de la présente séance a été dûment signifié, conformément à la Loi.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires.

Aucune question

2012-072

Politique d'intégration des arts à l'architecture (1%) Nomination des représentants de la Ville sur le Comité *Ad hoc* Construction d'une nouvelle bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique à Varennes

Considérant qu'en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, un comité ad hoc doit être formé, composé de six personnes dont trois sont désignées par la Ville ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal nomme, sur le comité ad hoc constitué pour recommander l'acceptation d'un programme d'intégration des arts, dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique, les personnes suivantes :

- Madame Josée Lamoureux, *directrice générale adjointe, représentant la Ville de Varennes*
- Madame Nicole Campeau, *représentant les usagers*
- Monsieur Maxime Gagné, *architecte au projet*
- Madame Judith Frappier, *régisseur, art et culture*
(à titre d'observateur sans droit de vote)

Adoptée.

**2012-073 Autorisation de signature – Acte de vente entre Ville de Varennes et Acier Picard inc.
Terrains dans le Novoparc**

Il est proposé monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Dampousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente rédigé par Me Simon Roy, notaire, relativement à l'achat de terrains dans le Novoparc de Varennes par Acier Picard inc. ; tel projet d'acte est annexé aux présentes comme si au long reproduit.

Adoptée.

2012-074 Autorisation de signature – Acte de donation - Construction d'une nouvelle bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique

Il est proposé madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Dampousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de donation rédigé par Me Simon Roy, notaire, relativement à une contribution de 100 000 \$ provenant de Acier Picard inc., relativement au projet de construction d'une nouvelle bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique à Varennes; tel projet d'acte est annexé aux présentes comme si au long reproduit.

Adoptée.

2012-075 Comité de la Fête Nationale – Remise de la subvention 2012

Il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise la trésorière à remettre une subvention de 15 000 \$ au Comité de la Fête Nationale pour 2012, soit un montant de 10 000 \$ pour les activités et de 5 000 \$ pour les feux d'artifice.

Certificat de la trésorière numéro 2243 (partie)

Adoptée.

2012-076 Modification contractuelle – Contrat d'entretien de l'éclairage public 2011

Considérant que des travaux supplémentaires à ceux autorisés au contrat d'entretien du système d'éclairage public ont été rendus nécessaires et la recommandation du directeur du Service des Travaux publics en date du 8 février 2012;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver une modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 6 213,81 \$, taxes incluses, au contrat attribué à DR Électrique inc., selon l'annexe jointe à la présente comme si au long reproduite et conditionnellement à un transfert budgétaire de 8 850 \$, tel que montré à un document préparé par la trésorière.

Certificat de la trésorière numéro 2261

Adoptée.

**2012-077 Appel d'offre services professionnels
Étude et élaboration de correctifs pour des installations d'équipements
reliés à la réfection du lit de séchage de l'usine d'épuration des eaux
Approbation des critères de qualité**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la Conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente comme annexe A, pour un appel d'offres de services professionnels pour l'étude et l'élaboration de correctifs pour des installations d'équipements reliés à la réfection du lit de séchage de l'usine d'épuration des eaux.

Adoptée.

**2012-078 Appel d'offre services professionnels
Étude et élaboration de correctifs pour des installations d'équipements
reliés au système d'égout sanitaire et d'assainissement des eaux
Approbation des critères de qualité**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente comme annexe A, pour un appel d'offres de services professionnels pour l'étude et l'élaboration de correctifs pour des installations d'équipements reliés au système d'égout sanitaire et d'assainissement des eaux.

Adoptée.

**2012-079 Déménagement et entreposage de la bibliothèque municipale
Adjudication du contrat : Relocalisation Quali-T-Plus inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour le déménagement de la bibliothèque municipale de Varennes et l'entreposage de documents et de mobilier ;

Considérant la réception de trois (3) soumissions ;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation de Macogep, consultant au dossier, en date du 27 février 2012 ;

En conséquence, il est proposé par
appuyé par
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Relocalisation Quali-T-Plus inc.* de Montréal, datée du 23 février 2012, pour effectuer le déménagement de la bibliothèque municipale et l'entreposage (items 1 et 2 de la soumission), pour un montant total de 57 004,61 \$, incluant les taxes. Ladite dépense est affectée au règlement 746.

Certificat de la trésorière numéro 2263

Adoptée.

**2012-080 Embauche – Adjoint au Cabinet du Conseil
Monsieur Simon Berthiaume**

Considérant le rapport de recommandation de la direction générale en date du 23 février 2012 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur Simon Berthiaume soit et est retenu pour occuper la fonction d'adjoint au cabinet du conseil, poste cadre contractuel sur une base temporaire, à compter du 12 mars 2012.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si tout au long reproduites.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires.

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 20 h 51.

Le Maire,

*Le directeur des Services Juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA